



Divorce obligatoire ou non

Par mcpp11

Bonjour,
je suis dans un cas de divorce mais n' y connaissant rien je suis totalement perdu,et un peux paniqué.
Ne sachant pas trop ce qu'il faut dire,j'écris sans essayé de rentrer trop dans les détails.

Marié depuis 2 ans, un enfant. On vit sous le même toit et ma femme souhaite le divorce,alors que moi au contraire,je souhaite qu'on se réconcilie et attendre la finalité de son penchant au sex féminin.

La situation: ma femme n'a plus envie d'être avec moi,plus d'amour. Mais également elle a une relation naissante avec une autre femme. C'est elle qui me l'a avoué.

Je suis en CDD jusqu'au 20 septembre 2016. J'ai un salaire de 990 euros.
Insuffisant pour payer le loyer à moi seul.

Donc voilà mes craintes: Suis je obligé d'accepté le divorce?
Avec ma situation financière, suis je obligé de quitter l'appartement? Perdre notre fils?

On m'a proposé un travail en CDI,payé 1865 net. Horaire 6h30/16h30.
Dois je le prendre afin d'avoir des chances égale sur la garde,l'appartement...?

Pour ce qui est des bien ou patrimoine (je n'en ai pas),ça ne me fait aucun effet. Si je doit partir,je laisse l'appartement comme il est,et bien sur je les aiderais financièrement.

Suis je obligé d'accepter la garde alterner? Suis je obligé de divorcer? Quelles sont les délais et démarche?Est ce moi qui doit partir ou elle?